Image not found or type unknown

Deux procès en responsabilité contre mon avocat?

Par **Julien1968**, le **23/04/2018** à **18:23**

Bonjour,

J'ai engagé la responsabilité civile professionnelle de mon avocat pour diverses fautes commises durant son mandat.

Le procès est actuellement pendant devant le TGI depuis 8 mois.

En parallèle, j'ai saisi le bâtonnier d'une demande de restitution de mon dossier, car l'avocat ne me l'a pas rendu. Aujourd'hui le résultat est tombé : l'avocat a égaré mon dossier. Cela me cause un préjudice.

Ma question est la suivante :

J'ai cru comprendre que lorsqu'un procès est lancé (là je parle du procès RCP) je ne peux plus modifier le dispositif de mes demandes pour y intégrer une demande nouvelle (soit le préjudice causé par la perte de mon dossier).

Si c'est vrai, puis-je lancer un second procès cette fois-ci fondé sur la responsabilité délictuelle, afin de me voir dédommagé de ce nouveau préjudice?

je vous remercie.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés